

RPI Courtavon - Levoncourt - Liebsdorf - Oberlarg

École de Courtavon (Cycle 1) 54 Grand rue 68480 COURTAVON Tél. : 03.89.40.88.34	École d'Oberlarg (Cycle 2 + direction) 34 rue Principale 68480 OBERLARG Tél. : 03.89.40.88.11 ce.0680450V@ac-strasbourg.fr	École de Levoncourt (Cycles 2 et 3) 3 rue de l'Église 68480 LEVONCOURT Tél. : 03.89.40.84.58
---	---	--

Compte-rendu du Conseil des Écoles du 1^{er} trimestre du mardi 8 décembre 2020

Présents :

Représentants des municipalités : M. WALCH, maire de Courtavon.

M. WALTER, maire de Levoncourt.

Représentant du SIAS : Mme FROEHLI, présidente.

Les personnels de l'Éducation nationale : Mme SCHMITT, enseignante à l'école maternelle de Courtavon.

Mme HEGE, enseignante à l'école élémentaire de Levoncourt.

M. ARMANT, directeur du RPI et enseignant à l'école élémentaire d'Oberlarg.

Les représentants des parents d'élèves : Mmes BOUQUENEUR, VERRIEZ et HEINRICH.

Absents excusés : M. BLUMÉ, Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription d'Altkirch.

M. DURAND, Maire de Liebsdorf.

Absent : M. WAECKERLI, maire d'Oberlarg.

Mot de bienvenue

Vers 18h10, Monsieur ARMANT souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Un tour de table est réalisé afin de faire connaissance.

Monsieur ARMANT excuse les personnes absentes et explique qu'en raison des mesures sanitaires, toutes les personnes habituellement invitées au conseil des écoles (autres membres de l'équipe pédagogique, membres du SIAS et du périscolaire notamment) n'ont pu l'être afin de minimiser le nombre de contacts. Seules les personnes ayant droit de vote au Conseil ont été invitées.

En l'absence d'objection, le compte-rendu du dernier conseil des écoles du mardi 16 juin 2020 est validé. Ensuite, Monsieur ARMANT rappelle l'ordre du jour.

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 9 octobre 2020 et se sont bien déroulées.

Nombre d'électeurs inscrits : 96 - Nombre de votants : 75 - Bulletins blancs ou nuls : 4 - Suffrages exprimés : 71 - Nombre de sièges à pourvoir : 3 - Taux de participation : 78,13 %.

Ce taux de participation bien qu'un peu moindre comparé à l'année passée (85,71 %) montre l'intérêt des parents pour la vie des écoles.

Ont été élus en tant que parents délégués titulaires, Mesdames BOUQUENEUR, VERRIEZ et HEINRICH, et en tant que parent délégué suppléant, Madame WIOLAND.

Monsieur ARMANT remercie le Maire d'Oberlarg pour le prêt de l'urne et les représentantes des parents d'élèves qui l'ont aidé à la préparation du matériel de vote et lors du dépouillement.

2. Rentrée scolaire 2020-2021

À ce jour, les écoles du RPI comptent 64 élèves (73 élèves à la rentrée 2019-2020) : 28 élèves de maternelle et 36 élèves d'élémentaire.

Enseignant(e)	Classe	Niveau	Nombre d'élèves	Total
Nathalie SCHMITT Anne et Émilie (ATSEM)	PS - MS - GS	PS	7	28 élèves
		MS	11	
		GS	10	
Thibault ARMANT	CP - CE1	CP	9	16 élèves
		CE1	7	
Anne-Marie HEGE	CE2 - CM1 - CM2	CE2	6	20 élèves
		CM1	8	
		CM2	6	

À compter du lundi 4 janvier 2021, 2 élèves arriveront en classe de moyenne section. C'est pourquoi Monsieur ARMANT demande aux élus de prendre en considération le nombre important en maternelle si de nouvelles dérogations venaient à être faites.

Cette année, Madame LANG poursuit son intervention en enseignement religieux. Elle intervient le lundi matin, de 9h15 à 10h05 dans la classe de Monsieur ARMANT puis, de 10h15 à 11h05 dans la classe de Madame HEGE. Madame DÉLOT, AESH au sein de notre RPI, est présente à temps complet.

Monsieur ARMANT évoque la réflexion pour un rapprochement avec Durlinsdorf qui est toujours d'actualité sans que l'on sache pour l'heure si cela aboutira pour la rentrée scolaire prochaine. Il aura un entretien à ce sujet début janvier avec la directrice de l'école de Durlinsdorf et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Les problématiques abordées l'année dernière seront à nouveau évoquées (transport, répartition des élèves, direction d'école...). Monsieur

ARMANT indique avoir transmis les prévisions d'effectifs pour les trois prochaines années : ceux-ci devraient rester stables, avec une baisse du nombre d'élèves en maternelle et une légère hausse du nombre d'élèves en élémentaire. S'il devait y avoir un rapprochement avec l'école de Durlinsdorf, cela permettrait de redéfinir des classes à niveau simple ou double.

Monsieur ARMANT en profite ensuite pour demander aux municipalités l'avancement du projet de construction d'une nouvelle école. Monsieur WALTER répond que le projet est toujours en cours, il a été exposé et validé par les nouvelles équipes municipales le mois dernier ; la municipalité de Moernach doit se positionner d'ici la fin de l'année 2020 quant à sa participation ou non au regroupement. Leur réponse permettra l'écriture du programme des travaux, qui nécessite de connaître le nombre précis d'élèves engagés dans le projet, notamment pour la surface des sanitaires à prévoir. Le projet restera soumis à l'accord de l'Éducation Nationale ; le conseil d'école espère que le projet de regroupement sera suffisamment viable sur plusieurs années pour être validé, même avec seulement cinq villages concernés.

3. Règlement intérieur des écoles

Le règlement intérieur des écoles a été envoyé à tous les votants avant la tenue du conseil.

Monsieur ARMANT informe que l'équipe enseignante y a apporté de nouvelles modifications lors d'un nouveau conseil des maîtres. Les modifications apportées sont les suivantes :

- ajout des prénoms pour les personnes ressources ;
- modification des horaires de l'école de Levoncourt et de la récréation de l'après-midi pour l'école de Courtavon ;
- ajout d'une phrase pour les récréations : « - Afin d'éviter tous problèmes, les enfants ne sont pas autorisés à apporter des objets personnels sauf autorisation exceptionnelle de l'enseignant(e). »
- ajout d'un nouveau paragraphe « Protocoles sanitaires ».

Monsieur ARMANT rappelle qui a droit de vote durant ce conseil : les maires ou leur représentant, les membres de l'équipe enseignante, les représentants des parents d'élèves et la présidente du SIAS.

Monsieur DURAND a donné pouvoir à Monsieur WALTER.

Nombre de votants : 10

Nombre d'abstention : 0

Nombre de vote contre : 0

Nombre de vote pour : 10

Le règlement intérieur des écoles et la charte pour l'usage du numérique à l'école sont adoptés à 100 %. Ils figurent en pièce jointe de ce compte-rendu. Un accusé de réception sera remis aux parents pour s'assurer de la bonne diffusion de ces deux documents.

4. Sécurité

L'exercice trimestriel d'évacuation des classes en cas d'incendie a eu lieu le jeudi 17 septembre 2020. Pour les écoles de Levoncourt et d'Oberlarg, l'exercice s'est très bien déroulé et les élèves ont évacué rapidement les locaux et en suivant correctement les consignes de sécurité. À l'école maternelle, un problème technique avec l'alarme est survenu au moment où Monsieur ARMANT l'a déclenchée. Cependant, les élèves ont plutôt bien évacué les locaux malgré quelques pleurs. Le maire de Courtavon a alors été averti et a fait le nécessaire pour résoudre le problème. Un nouvel exercice a donc eu lieu pour la classe de maternelle seulement le jeudi 19 novembre 2020, après-midi et s'est bien déroulé. Le choix du moment a permis d'évacuer les élèves de la salle de sieste mais aussi le bureau de la secrétaire de mairie. Monsieur WALTER demande à Monsieur ARMANT de signer le registre de sécurité du bâtiment de Levoncourt à la suite de cet exercice.

Un exercice « attentat-intrusion » a eu lieu le jeudi 12 novembre 2020. Les enseignants ont préparé leur classe à cet exercice en adaptant leur discours à l'âge des élèves. Dès le déclenchement de l'alerte, les consignes ont été bien respectées par les usagers. Les élèves, les ATSEM et les enseignants se sont confinés rapidement et silencieusement. Toutefois, l'exercice a été un peu plus difficile pour les élèves de petite section qu'il a fallu rassurer et calmer. Un second exercice sera réalisé au cours du troisième trimestre.

5. Projet des classes

L'adaptation aux différents protocoles sanitaires ne nous permet pas pour le moment de faire se rencontrer les classes entre elles comme nous avons eu l'habitude de le faire ces dernières années ; mais cela n'empêche pas de développer un grand thème annuel commun : un tour du monde.

Au cours de la première période, chaque classe a visité l'Afrique.

Durant toute l'année, les enfants de maternelle voyageront avec leur mascotte P'tit Loup, qui a eu envie de faire le tour du monde et envoie régulièrement depuis le début de l'année, des cartes postales des pays ou continents traversés. Durant cette première période, les élèves ont ainsi travaillé sur l'Afrique à partir de différents albums décrivant la vie d'enfants africains (Amina, Kirikou...). Ils ont aussi décoré la classe aux couleurs de l'Afrique, avec un petit détour en Egypte et ses fameuses pyramides. Ils ont aussi écouté et appris des chants africains et pour finir, ils ont dégusté quelques fruits de ce vaste continent : mangue, ananas, dattes, figes fraîches et séchées et différentes sortes de bananes : bananes jaunes et roses, bananes plantain, baby bananes et bananes séchées.

La classe de CP-CE1 a pu découvrir l'Afrique à travers diverses activités : apprentissage d'un chant congolais, découverte des paysages africains (la savane, le désert et la jungle), de la faune et de la flore, écoute musicale... Chaque enfant s'est initié au djembé et a fabriqué un masque africain avec de l'argile. Pour clôturer cette première escale, et comme l'ont fait les élèves de maternelle, ils ont dégusté des fruits africains et des pâtisseries orientales.

Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont chacun présenté un pays d'Afrique dans le cadre d'exposés individuels ; ils ont lu des contes, découvert des coutumes, des paysages, des jeux, appris un chant, ont utilisé un atlas pour récolter des informations sur le continent... Jeudi 15 octobre 2020, ils ont vécu une journée entière sous le thème de l'Afrique.

Bien aidés par quelques parents volontaires, ils ont réalisé un repas aux diverses saveurs africaines, complété leur jeu d'awalé, construit un bâton de pluie... Mais aussi monté une exposition éphémère rassemblant un nombre impressionnant d'objets africains ; ils se sont essayés à la danse africaine et ont terminé la journée par le visionnage de *Kirikou*.

Jusqu'aux vacances de Noël, chaque classe traverse l'océan Atlantique pour se rendre sur le continent américain.

Jusqu'aux vacances de Noël, chaque classe traverse l'océan Atlantique pour se rendre sur le continent américain. L'équipe enseignante regrette que les consignes sanitaires ne permettent pas aux classes de se rencontrer comme l'habitude en avait été prise les années précédentes ; néanmoins de petits événements vécus au même moment peuvent s'organiser en attendant de nouvelles consignes.

Cette année, la photo de classe a été réalisée en début d'année scolaire par le même laboratoire que les années précédentes. Elle a eu lieu mardi 3 novembre 2020, dans chaque école. En raison du protocole en vigueur, les photographies avec les fratries n'ont pu être réalisées. Les photographies devraient être transmises aux enfants avant les vacances de Noël. Les représentantes des parents d'élèves ainsi que les enseignants admettent avoir été déçus du résultat de la photo de classe, choisie au départ dans le respect des consignes sanitaires en vigueur et pour l'originalité du format, mais qui n'a finalement pas totalement convaincu après montage. Les parents regrettent également que les photos sur la commande ne soient pas plus claires, il est difficile de se rendre compte du résultat à partir des bons de commande. Monsieur ARMANT explique qu'un nouveau partenariat avec une photographe locale est en cours de réalisation.

Vendredi 4 décembre 2020, les élèves de la maternelle ont reçu la visite du Saint Nicolas accompagné du Père Fouettard. À cette occasion, le SIAS a offert à l'ensemble des élèves du RPI un goûter (manalas, clémentines, jus de fruits et papillotes) et un livre adapté à l'âge de chacun. Monsieur ARMANT remercie très sincèrement les membres du SIAS qui ont permis de faire oublier les événements actuels à tout le monde. Les représentantes de parents demandent à la présidente du SIAS pourquoi ne pas avoir commandé les manalas pour le goûter par l'association des Lutins de la Haute-Largue ; Madame FROELHY répond qu'elle n'a pas eu l'information et qu'elle en tiendra compte l'année prochaine.

Natation : les séances de natation devraient commencer lundi 4 janvier 2021 pour les classes élémentaires et auront lieu jusqu'au lundi 22 mars 2021 inclus. Le transport et les dix séances seront financés par le SIAS. Une réunion de préparation avec les cinq parents bénévoles (dont deux adultes qui n'ont pas eux-mêmes d'enfant au sein du RPI et sans l'engagement desquels nous aurions été contraints d'annuler les séances de natation) disposant de l'agrément a eu lieu le lundi 7 décembre 2020. Monsieur ARMANT dit espérer pouvoir profiter d'un maximum de séances de natation ; il s'agit en effet du seul sport praticable en période hivernale. Est ensuite évoquée la question du prêt des salles chauffées dans les communes de chaque classe pour une pratique plus régulière des séances d'EPS ou de motricité ; les maires comprennent les besoins. Monsieur WALCH propose une utilisation hebdomadaire de la salle de Courtavon, dès que la commune sera seule gestionnaire de cette dernière.

6. Classe de découvertes

Monsieur ARMANT annonce que la classe de découvertes initialement prévue en juin 2020 est reportée à la fin de l'année scolaire en cours.

Ce projet est en lien avec la thématique annuelle et a déjà été annoncé aux parents lors de la réunion de rentrée du vendredi 4 septembre 2020.

En effet, l'équipe enseignante partira avec tous les élèves au centre « La Roche », à Stosswhir. Cette classe de découvertes aura lieu du dimanche 30 mai 2021 au vendredi 4 juin 2021 inclus (5 nuits) pour les élèves d'élémentaire et du mercredi 2 juin 2021 au vendredi 4 juin 2021 (2 nuits) inclus pour les maternelles. L'équipe enseignante a revisité le centre pendant les congés d'automne, et est toujours aussi satisfaite des futures conditions d'hébergement (bâtiments remis à neuf, un seul bâtiment pour accueillir tout le RPI, des conditions idéales pour tous).

Ce séjour s'inscrit dans un projet pédagogique et éducatif. Monsieur ARMANT rappelle qu'il ne s'agit pas de vacances ! En classe de découvertes, l'élève apprend à réfléchir, à mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche complexe ou un projet. Monsieur ARMANT précise que cette classe de découvertes sera le point final d'un travail mené tout au long de l'année.

L'ensemble des domaines du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture sont mobilisés lors d'un séjour en classe de découvertes, en situation réelle. C'est une expérience unique qui marque à jamais l'esprit d'un enfant. Apprendre à vivre ensemble prend tout son sens !

De nombreuses activités antérieures à la préparation de ce séjour sont effectuées dans les classes :

- Préparer les élèves à vivre ailleurs, en groupe, à quitter son domicile, ses parents et ses habitudes, à travers des lectures issues d'albums pour l'expression des émotions, des craintes, des envies et par de nombreux moments de langage.
- Visite virtuelle du centre à travers un diaporama.

Au retour de la classe de découvertes, des activités d'exploitation et d'évaluation du projet de sortie seront également menées.

Monsieur ARMANT indique que les enfants des familles qui refuseront leur participation à la classe de découvertes, seront obligatoirement rescolarisés dans une école voisine, la plus proche étant Durlinsdorf.

Monsieur ARMANT annonce le coût total de ce séjour selon les devis établis en début d'année scolaire : 17 053,50 €. Des subventions du SIAS et du conseil départemental devront permettre de financer une partie du séjour. Une contribution des familles sera demandée et doit être votée par les membres du conseil des écoles. Le reste sera financé grâce aux nombreuses actions menées par l'association « Les Lutins de la Haute-Largue ». C'est d'ailleurs grâce à tous les membres de cette association, à leur dynamisme et leur persévérance que le montant à la charge des familles a été revu à la baisse. Monsieur ARMANT en profite pour remercier chaleureusement la présidente et les membres de l'association qui œuvrent sans relâche pour l'école, malgré des

conditions de fonctionnement peu évidentes actuellement.

- PS - MS - GS : 75 € / enfant
- CP - CE1 : 140 € / enfant
- CE2 - CM1 - CM2 : 150 € / enfant. La différence entre les deux classes d'élémentaire est liée à la participation des élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 à deux séances de tir à l'arc.

Vote de la participation des familles (uniquement pour le montant supérieur à 140 €).

Nombre de votants : 10

Nombre d'abstention : 0

Nombre de vote contre : 0

Nombre de vote pour : 10

Le coût de 140 € à la charge des familles des élèves de CP-CE1 et de 150 € pour les familles des élèves de CE2-CM1-CM2 est approuvé à 100 %.

Monsieur ARMANT rappelle que le coût du projet ne doit jamais être un frein pour les familles ; les membres du conseil d'école évoquent différents types d'aides ou de subventions (CAF, centre PEEP, aide ponctuelle de la part de l'association des Lutins de la Haute-Largue ou de la coopérative scolaire...) qui pourraient être proposés le cas échéant.

Les représentantes de parents d'élèves demandent si le coût du séjour pourra être revu encore à la baisse si les actions de l'association permettent de financer une plus haute part du projet. Monsieur ARMANT rappelle que le coût à charge des familles représente déjà la moitié ou moins de la moitié du coût réel par élève pour tout le séjour et que ce montant constitue le maximum demandé aux familles pour cette année. D'autre part, l'équipe enseignante envisage, si les bénéfices le permettent, d'autres sorties scolaires ponctuelles.

Une réunion d'information pour les parents devrait avoir lieu au mois de janvier sous réserve des conditions sanitaires. Monsieur ARMANT annonce qu'il demandera aux communes de mettre à disposition une salle chauffée.

Monsieur WALTER intervient pour expliquer qu'en début d'année, un don a été demandé à chaque commune au profit des « Lutins de la Haute Largue », afin de couvrir les frais de lancement de cette nouvelle association : il rappelle que la compétence scolaire appartient au SIAS et que les mairies participent au financement des projets scolaires via le don annuel du SIAS à la coopérative scolaire.

7. État des comptes des coopératives scolaires

Monsieur ARMANT informe les membres du conseil qu'une révision des comptes a été faite le mercredi 30 septembre 2020 en présence du mandataire, d'une enseignante et d'une représentante des parents d'élèves. Il annonce que la somme arrêtée au bilan est de 7 353,61 € avec un excédent de 1 923,96 €. L'argent des coopératives scolaires a permis d'acheter du nouveau matériel pédagogique et de bricolage. Une partie est conservée pour le paiement de la classe de découvertes.

Monsieur ARMANT annonce que le compte de la coopérative scolaire de la maternelle a été définitivement clôturé. La somme restante au bilan a été recreditée sur le compte de la coopérative scolaire du RPI.

8. Demandes diverses

Monsieur ARMANT remercie Messieurs WALCH, WAECKERLI et WALTER ainsi que Madame FROEHLY pour les nombreux investissements réalisés à la suite de la mise en place des divers protocoles sanitaires et des aménagements réalisés pendant les vacances d'été.

Madame SCHMITT demande à Monsieur WALCH l'utilisation d'une salle annexe en cas de rendez-vous avec des parents ; en effet, lorsque cela arrive, cela empiète sur le temps de ménage de la salle de classe et gêne le travail des ATSEM. Monsieur WALCH accepte de prêter la salle communale et propose la mise à disposition d'une clé.

9. Remerciements

Monsieur ARMANT remercie :

- Les municipalités des quatre villages et les membres du SIAS pour les nombreux investissements réalisés pour les écoles, ainsi que pour leur réactivité très appréciable.
- La municipalité de Levoncourt pour la mise à disposition de la salle du conseil chauffée lors de la réunion de ce soir.
- Les parents délégués d'avoir accepté de représenter l'ensemble des parents du RPI et de s'investir dans l'association des « Lutins de la Haute-Largue ».
- Les membres de l'association « Les Lutins de la Haute-Largue » qui sont force de nombreuses propositions pour nous aider à financer nos projets et qui s'investissent sans compter et s'adaptent à chaque nouvelle situation.
- L'ensemble de l'équipe enseignante et pédagogique pour leur dévouement et leur persévérance.

Madame SCHMITT remercie le Saint Nicolas et le Père Fouettard pour leur venue à l'école maternelle et leur adaptation aux conditions sanitaires particulières de cette année. Elle remercie Monsieur WALCH et toute son équipe municipale, y compris Philippe l'ouvrier communal et Isabelle la secrétaire de mairie, pour leur réactivité face à certains problèmes ou demandes urgentes. Et enfin elle s'adresse à Monsieur WALTER pour le remercier pour l'installation de toute la partie informatique et de l'imprimante à l'école maternelle.

Madame HEGE remercie monsieur WALTER pour les aménagements réalisés depuis cet été dans la salle de classe, ainsi que pour la rapidité de réaction et de nettoyage de la part des adjoints lors de l'inondation du bâtiment jeudi 3 décembre 2020.

Madame FROELHY, au nom du SIAS, remercie les enseignants pour leur investissement, les représentants de parents d'élèves ainsi que les maires pour leur réactivité, leur disponibilité et la bonne communication.

En raison du démarrage des travaux, Monsieur WALTER demande que le local de l'ancienne mairie/école de Levoncourt soit vidé avant la fin de l'année 2020.

La date du deuxième conseil des écoles est fixée au mardi 9 mars 2021, à 19h00. Le lieu sera précisé ultérieurement.

Monsieur ARMANT souhaite de très belles fêtes de fin d'année à tout le monde.

La séance est levée à 19h50.

Le président de séance : Monsieur ARMANT

Les secrétaires de séance : Mesdames HEGE et SCHMITT